



Diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en septembre pour la formation d'infirmier de bloc opératoire. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 18 mois, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2014.

4 des 6 diplômés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un taux de **67%**, inférieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

A noter que cette formation n'avait pas fait l'objet d'un **suivi post-formation en 2015** (pas de diplômés en 2014).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

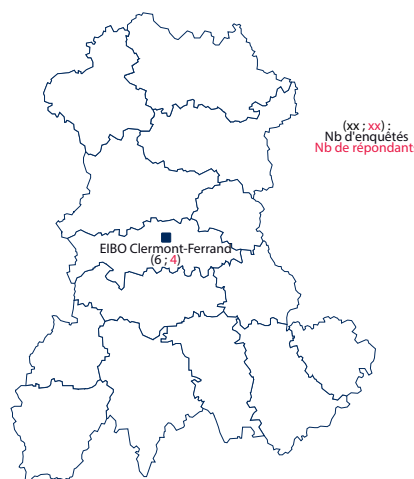
* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Sur les 4 répondants :

- ✓ toutes sont des **femmes**.
- ✓ 1 a **entre 25 et 29 ans*** et les 3 autres **30 ans ou plus**.
- ✓ toutes sont formées sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** (cf. carte ci-contre) dans la seule école dispensant cette formation en Auvergne.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 4 répondantes :

- ✓ 3 résidaient en **Auvergne** avant leur entrée en formation, dont 2 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**.
- ✓ toutes étaient **actives occupées avant d'entrer en formation**, salariée ou profession libérale du secteur sanitaire, social ou médico-social (y compris transport sanitaire).
- ✓ toutes étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur au bac** avant leur entrée en formation, le diplôme d'infirmier en soins généraux.
- ✓ A l'entrée en formation, 3 avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 10 ans**.
- ✓ 2 avaient suivi **une préparation au concours d'entrée** en formation.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Sur les 4 répondantes :

- ✓ toutes avaient le **statut de salariée** pendant la formation.
- ✓ toutes déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne, sous la forme d'une rémunération employeur.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Sur les 4 répondantes :

✓ toutes étaient **en emploi 12 mois après la formation** (94% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 4 répondantes :

- ✓ toutes exerçaient **le métier d'infirmier de bloc opératoire**.
- ✓ toutes étaient en **emploi stable*** (*versus* 48%) et titulaires ou stagiaires de la Fonction publique. Aucune n'était en contrat aidé.
- ✓ toutes exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 89%).
- ✓ 3 répondantes exerçaient leur activité au sein **d'un établissement hospitalier**, dont les effectifs dépassaient **500 salariés et plus**.
- ✓ 3 répondantes déclaraient gagner **de 1 600 à 2 200 € nets mensuels** (*versus* 36%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 815 €** (1 598 € par l'ensemble des formations sanitaires).
- ✓ 3 répondantes ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation**, via leur employeur précédent (3 citations).
- ✓ toutes **travaillaient en Auvergne** dont 2 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**.
- ✓ aucune n'avait occupé un autre emploi depuis sa sortie de formation.

SYNTHÈSE

✓ Les infirmières de bloc opératoire ont, comparativement à l'ensemble des diplômés de formations paramédicales et de sages-femmes, une situation plus favorable sur le marché du travail avec un taux d'emploi et une part d'emploi stable supérieurs (respectivement 100% *versus* 94% et 100% contre 48%). Ce constat s'explique par la technicité de la formation.

✓ Pour l'Auvergne, le **solde des infirmières de bloc opératoire est "excédentaire"**. Ainsi, les diplômées étaient pour 3 des 4 répondantes des résidentes auvergnates et 4 sont restées pour travailler en Auvergne.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

